



A vos agendas

Samedi 4 juillet à partir de 19h	Fête du village	La Balme	« Comité des fêtes de la Balme ». Restauration et buvette. Feu d'artifice à 22h30.
Samedi 4 juillet à partir de 20h	Feux de la St Jean	Meyrieux-Trouet	« Amitié Meyriolande ». Animation musicale. Restauration et crêpes.
Dimanche 12 juillet à partir de 14h30	Concours de boules	Lucey	« Boule Lucey ». Ouvert à tous. Grillades.
Lundi 13 juillet à la tombée de la nuit	Feux d'artifice	Salle polyvalente Yenne	« Mairie de Yenne ». Feux d'artifice et retraite au flambeaux.
Lundi 13 juillet à partir de 20h	Soirée festive et explosive	Salle polyvalente Yenne	« CA Yenne Football ». Restauration sur place. 20h00 Soirée avec « Les Vilains Creviss' - Cajum » 22h30 Blues Rock avec « les Belly up ».
Mardi 14 juillet de 15h à 18h	Fête des enfants Lutins, Schtroumpfs...	Place Charles Dullin Yenne	« Mairie de Yenne ». Jeux traditionnels en bois, ateliers divers : arts, couture... spectacle...
Samedi 25 juillet à partir de 15h	Fête de l'été	Salle des fêtes Loisieux	« Amicale Loisieux Loisirs ». Exposition artisanale, dressage de chevaux, chorale. Buvette.
Dimanche 26 juillet de 11h30 à 20h	Fête de l'été	St Pierre d'Alvey	« St Pierre Animations ». Diverses animations.
Mercredi 29 juillet de 8h à 20h	Challenge de boules	Yenne	« Boule Yennoise ». Challenge boules Ville de Yenne
Dimanche 2 août à partir de 8h30	Concours de boules	Lucey	« Boule Lucey ». Concours officiel. Concours de Boule Challenge Carrel.
Samedi 8 août à partir de 9h	Concours de pétanque	Yenne	« CA Yenne Football ». Repas et buvette.
Dimanche 9 août	Fête de la Vierge	Verthemex	Messe dans la matinée en plein air.
Vendredi 14 août à partir de 21h30	Spectacle pyroscénique	Camping du Flon Yenne	« Mairie de Yenne ». Retraite aux flambeaux en musique. Feux d'artifice sur le thème du mariage au début du 19 ^{ème} siècle.
Samedi 15 août	Fête patronale « Le mariage »	Place Charles Dullin Yenne	« Mairie de Yenne ». Apéritif offert le matin devant la Mairie. Défilé animé, spectacle et concert en fin de journée. Percussions, déambulation, calèche, ... Repas le soir.
Dimanche 16 août à partir de 14h30	Concours Sociétaires	Lucey	« Boule Lucey ». Ouvert à tous. Grillades.
Samedi 22 août à partir de 13h	Concours de pétanque	La Balme	« Comité des fêtes de la Balme ». Ouvert à tous. Buvette et petite restauration le soir.
Dimanche 23 août à 10h	Messe à la Chapelle St Romain	Jongieux	« Comité de la Chapelle ».
Jedi 27 août	Don du sang	Salle polyvalente Yenne	« Donneurs de sang ».

Calendrier non exhaustif - Informations données par l'Office de tourisme à la date du 15 juin 2009. Renseignements 04.79.36.71.54

Votre avis nous intéresse :

La commune entreprend actuellement la refonte de son site Internet. Nous sommes ouverts à toutes suggestions...

Merci de votre contribution (à déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie).

Conseil municipal du 4 juin 2009 (compte-rendu consultable à la Mairie et sur le site www.mairie-yenne.fr)

- ♦ Stade : depuis 6 mois un groupe d'élus et de bénévoles travaillent sur le dossier de réfection de la pelouse du stade municipal. D'importantes démarches ont été mises en œuvre. Les investigations menées ont conduit ce groupe à se déplacer pour découvrir des terrains récemment construits, prendre des avis techniques et des appréciations d'utilisateurs. Toutes ces démarches ont été accompagnées par Labo Sport, cabinet de contrôle. Après consultation, a été retenu le groupement d'entreprises Laquet, Fontaine et Eiffage pour un montant de 450 000€ HT.
- ♦ Subventions associations extérieures : Attribution de deux subventions exceptionnelles :
 - 400€ à l'association « les Nuits d'été » en vue de la production d'un double concert à l'église de Yenne le 4 août à 19h : quatuors de Brahms et de Mozart, suivi d'un spectacle de théâtre à la salle polyvalente.
 - 1 000€ à la compagnie « La Charabotte » pour la production d'une pièce de théâtre qui sera jouée, dans le cadre de la Biennale « Charles Dullin, le 23 octobre à la salle polyvalente.
- ♦ Déneigement : Fixation des tarifs de déneigement pour l'hiver 2009/2010 : 650€ HT concernant l'astreinte et 55€ HT du prix de l'heure. Participation financière pour l'acquisition d'une lame de déneigement de 2 530€ qui correspond au quart de son prix total.
- ♦ Rond-point de Landrecin : Lancement d'une consultation en vue de confier à un architecte-paysagiste, la maîtrise d'œuvre de l'aménagement paysager du rond-point de Landrecin.
- ♦ Etablissement Public Foncier Local (EPFL) : Cet organisme, créé en 2005 en Savoie, constitue un outil financier, juridique, technique et fiscal au service des collectivités territoriales pour leur permettre des acquisitions qu'elles ne peuvent porter au moment opportun, faute de moyens financiers. A cet effet, l'EPFL assure le portage des achats pour les communes qui le souhaitent et stocke ces acquisitions le temps nécessaire à la Collectivité pour s'organiser. L'adhésion de la CCY entraînera sur la feuille des contribuables du canton une cotisation fiscale supplémentaire nommée « taxe spéciale d'équipement », représentant 5 à 6€ par foyer fiscal et par an. Le Conseil municipal, accepte le principe de déposer des demandes de portage de projets à l'EPFL, sous réserve de l'adhésion de la CCY.
- ♦ Lys hôtel : La CCY, propriétaire du Lys Hôtel, souhaite le vendre. La Commune de Yenne, quant à elle, souhaite l'acquérir du fait de l'implantation du restaurant scolaire au rez-de-chaussée et pour répondre à des demandes de locaux par différents organismes. La Commune attend les propositions concrètes que va lui faire prochainement la CCY.
- ♦ Marais de Lagneux : Afin de finaliser les acquisitions dans le marais, un échange de parcelle va être effectué. Il est également décidé de déposer auprès de l'Agence de l'Eau, une demande de subvention pour financer en partie l'achat des parcelles restant à acquérir dans le marais.
- ♦ Site Internet : Après consultations et entretiens avec différentes sociétés informatiques, c'est la Société Newquest de Chambéry-le-Haut qui a été retenue pour refaire le site internet de la mairie de Yenne. Coût 7 800€.
- ♦ Bâtiments Trombotto-Bonzi : Autorisation de lancer la procédure de vente aux enchères des bâtiments de la propriété Bonzi, dont la mise à prix sera l'estimation des Domaines. La mise en œuvre de cette procédure est confiée au notaire de Yenne.
- ♦ Statut des séances de Conseil municipal : Un conseiller a fait part de son regret que le conseil du 7 mai se soit déroulé en séance plénière privée ; il souhaite que ne soient organisées que des réunions publiques. Le Maire rappelle que 4 réunions publiques de Conseil municipal par an, à raison d'une par trimestre, sont obligatoires (art. L 2121-7 du CGCT). Il rappelle qu'une réunion publique mensuelle se tient à Yenne, sauf exception. Il dit l'importance d'organiser des réunions plénières privées ou informelles (durant lesquelles aucune délibération ne peut être votée) qui rassemblent, au-delà des réunions de commissions, l'ensemble du Conseil pour des séances de travail. Le choix d'organiser des réunions plénières privées, demeure, bien entendu, dénué de toute intention de faire de la rétention d'information au public. L'existence même de cette Lettre d'Information, ainsi que la teneur étoffée des Bulletins municipaux attestent de l'importance que la municipalité accorde à l'information de tous.

La bibliothèque municipale est ouverte depuis le 15 juin 2009.

Venez vite découvrir ce nouvel univers de lecture...

Les mardi 18h-19h15 ; mercredi 15h-16h30 ; jeudi 18h-19h30 et samedi 10h-11h45.

Prochaine séance de Conseil municipal – le jeudi 9 juillet 2009 à 20h30